



## Règlement – Inscription – Concours de Peintres ABONDANCE 2023

1. Le festival des peintres Place du Tertre est un concours ouvert à tous les peintres, amateurs ou professionnels.
2. Pour participer à ce week-end, les artistes doivent régler au préalable les frais d'inscription avec ou sans hébergement.
3. Avant leur installation, les peintres font tamponner leurs toiles ou autres supports, obligatoirement vierges. Les œuvres non tamponnées ne pourront participer au concours.
4. Une seule œuvre tamponnée et signée par participant est admise à concourir.
5. Chaque participant doit apporter son propre matériel de peinture, sa ou ses toiles (supports) et son chevalet, table, chaise pliante, parasol...
6. Le format de l'œuvre ne doit pas dépasser 1,50 m<sup>2</sup>.
7. Le thème retenu pour 2023 est « **Abondance Pays d'Art et d'Histoire** ». Vous pouvez peindre la vue sur les paysages, les fermes, les maisons, l'église, le cloître, le village, la montagne, la Maison du Fromage. Votre interprétation est aussi entièrement libre, à vous de faire découvrir ce qui vous plaît dans notre village à travers votre vision artistique !  
Village de caractère façonné par des siècles d'histoire, village authentique de montagne et du chablais, Abondance est un village du Pays d'Art et d'Histoire de la vallée d'Abondance et du Pays d'Evian. Le choix de l'emplacement est laissé à votre libre arbitre suivant la source d'inspiration pour les artistes !  
Seule obligation, respecter le thème.
8. Les artistes participent dans l'une des 4 catégories suivantes : huile acrylique, aquarelle, technique sèche (pastel...), carnettiste. Cette dernière catégorie a été ajoutée cette année.
9. Les peintres devront respecter les horaires imposés : samedi 9h-17h / dimanche 9h-12h.  
Les œuvres seront ensuite exposées pour être jugées par les visiteurs et par un jury professionnel. Tous les votes seront comptabilisés. Un prix récompensera les trois premiers de chaque catégorie.  
L'organisateur se réserve le droit de modifier le concours en classements selon le nombre de participants par catégorie.
10. Pour réaliser votre œuvre l'usage de photo est interdite.
11. Les notes du jury se feront selon une grille de critères à points : créativité, originalité, utilisation des couleurs, composition...
12. L'originalité dans le choix du sujet (ou la façon de le traiter) sera un critère important retenu par le jury professionnel.
13. Les peintres pourront, s'ils le désirent, exposer d'autres œuvres personnelles durant cette journée, autour de leur emplacement et les vendre. Prévoir des supports (chevalet, grille, table...).
14. A la fin de la première journée du concours (17h), les œuvres doivent être déposées auprès de l'organisateur. Le lendemain, les participants peuvent les reprendre à partir de 9h et jusqu'à 12h.
15. Chaque participant est responsable de ses œuvres et de son matériel pendant toute la durée de l'évènement. Une assurance responsabilité civile sera exigée.
16. L'inscription au concours implique l'acceptation du règlement.

Nom, prénom, date et signature :

**BULLETIN DE PARTICIPATION**  
**Concours de Peintres ABONDANCE 2023**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRENOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**TELEPHONE :** \_\_\_\_\_

**TELEPHONE MOBILE (Obligatoire) :** \_\_\_\_\_

**MAIL (obligatoire pour toutes les correspondances) :** \_\_\_\_\_

**Site WEB :** \_\_\_\_\_

- sans hébergement : Participation inscription forfaitaire (avec repas samedi midi et dimanche midi) 30 €**
- avec hébergement aux Clarines ou en hôtel 1\* : Participation inscription forfaitaire et hébergement 80 €**

Supplément si accompagnant

- Sans hébergement : repas samedi midi et dimanche midi 20 €**
- Hébergement en chambre double avec repas samedi midi et dimanche midi 40 €**

Nom de la personne accompagnante : \_\_\_\_\_

**Non compris le repas du samedi soir, repas à 10 €, inscription et paiement le samedi sur place.**

Les petits déjeuners seront offerts sous la halle les samedi et dimanche matin.

Date et signature :

**Coupon réponse à retourner au plus tôt à l'adresse suivante :**

Abondance d'Evènements  
Résidence Les Alpes - 482 rue de l'Abbaye - 74360 ABONDANCE

Abondance d'événements 74360 ABONDANCE  
[peintre@abondance.blog](mailto:peintre@abondance.blog) - Tél. +33 (0)6 66 97 99 36 – [www.abondance.blog](http://www.abondance.blog)